

Mission d'appui à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de son Évaluation Environnementale Stratégique



Pour : Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan

Date : 2019 - 2021

Partenaires : In Vivo, Inddigo

Région : Auvergne-Rhône-Alpes - **Domaine :** Territoires

Solagro a participé, avec In Vivo, mandataire et Inddigo, partenaire, à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG).

Contexte

La Communauté de Communes a souhaité faire appel à un bureau d'études pour la réalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) réglementaire.

Le territoire de la communauté de communes a la particularité de se situer sur 2 départements (Drôme et Vaucluse) et 2 régions (PACA et Rhône-Alpes); le PCAET doit donc se référer aux deux Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) élaborés par chacune de ces régions.

Objectifs

L'objectif du PCAET est à la fois de contribuer à la transition énergétique du territoire mais aussi d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Le PCAET représente une opportunité de créer une culture partagée et de co-construire un véritable projet de transition pour le territoire.

Déroulement

La mission s'est découpée en 5 phases :

- Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic territorial (état des lieux en matière de consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre, de production d'énergies renouvelables et de vulnérabilité du territoire face au changement climatique).
- Phase 2 : Définition d'une stratégie territoriale qui définit les enjeux et les orientations stratégiques.
- Phase 3 : Structuration et élaboration d'un plan d'actions, c'est le volet opérationnel du plan qui permet de déterminer les actions à mettre en place par secteurs d'activité.
- Phase 4 : Organisation et animation de la concertation.
- Phase 5 : Conception et mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation dont l'objectif est de piloter la mise en œuvre du plan au travers d'indicateurs dédiés.

La phase finale correspond à la finalisation et au dépôt du PCAET.

Résultats

Une phase de consultation du public est actuellement en cours. Le Plan Climat-Air-Energie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera ensuite soumis à approbation du Conseil Communautaire de la CCEPPG courant premier semestre 2024.